18me Année.— N° 3650 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Mardi 16 Juin 1874

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr ; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; -- L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal rue Nain, 1; *A Lille* chez M Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 25, m., 1 19, 2 39, 4 52, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35 *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS

DU 13 JUIN	
3 0/0	59 90
4 1/2	85 50
Emprunts (5 0/0)	94 55
DU 15 JUIN	
3 0/0	59 85
4 1/2	85 70
Emprunts (5 0/0)	94 74

ROUBAIX, 15 JUIN 1874

BULLETIN DU JOUR

C'est aujourd'hui que M. Casimir Périer doit déposer sur le bureau de l'Assemblée, en demandant l'urgence, la proposition du centre gauche.

« Jamais, dit l'*Opinion nationale*, depuis la réunion de l'Assemblée actuelle les représentants de la nation n'ont été appelés à prendre une résolution plus grave, à émettre un vote plus important par ses conséquences possibles... Il n'y a pas à s'abuser sur la portée de la décision que va prendre l'Assemblée : c'est entre la République et la Monarchie que le débat est très nettement posé par la proposition du centre gauche. »

L'*Opinion nationale* ajoute que de l'accueil fait par le centre droit, et notamment par les 52 signataires du manifeste Audiffret-Pasquier, vont dépendre les destinées du pays et les destinées de l'Assemblée.

D'après les derniers renseignements, la plupart des membres du centre droit seraient assez disposés à voter avec le centre gauche, s'ils ne craignaient pas les exigences ultérieures de la gauche, qu'ils seraient alors forcés de subir.

En effet, si la République était proclamée avec leur concours, ce serait une scission irrévocable entre la droite et le centre droit.

On assure, d'autre part, que si la République était proclamée, l'extrême droite, considérant la partie comme perdue pour elle, consentirait immédiatement à la dissolution.

Dans ces circonstances, le résultat du vote d'aujourd'hui est impossible à prévoir, et toutes les conjectures sont vaines.

Le *Soleil* propose un moyen terme qui éviterait à l'Assemblée de se prononcer d'une manière décisive et pourrait ajourner la difficulté, ce serait de renvoyer immédiatement devant la commission des lois constitutionnelles la proposition constitutionnelle du centre gauche. La discussion définitive ne s'engagerait alors qu'après le dépôt du rapport présenté par la commission après une étude sérieuse et complète.

Certaines feuilles allemandes parlent de l'abdication probable du roi Victor-Emmanuel. Ce souverain songerait à échapper aux soucis d'une vie que les exigences des révolutionnaires et celles non moins impérieuses du cabinet de Berlin ont rendue intolérable.

La Prusse, qui n'ose endosser vis-à-vis de l'Europe la responsabilité d'une nouvelle déclaration de guerre à la France, et qui recule devant l'odieux d'un pareil texte, a conçu le projet de faire faire par l'Italie ce qu'elle ne peut tenter elle-même. Or, avant d'imposer cette mission à l'Italie, il fallait la faire sa vassale, et c'est ce à quoi a travaillé, non sans succès, le grand chancelier de l'empire.

La honte de cette situation a fait courber le front au roi Victor-Emmanuel. Il sent la honte du rôle que voudraient lui faire jouer et les révolutionnaires et les Prussiens. Enfin il sent son rôle chanceler et serait désireux, au fond, de laisser à un autre que lui le soin de présider à l'effondrement d'un édifice qui ne peut tarder à s'écrouler.

Mais le roi Victor-Emmanuel ne pourra pas abandonner ainsi le fardeau du pouvoir. Il s'est livré à la Révolution ; celle-ci ne le lâchera pas. Le roi d'Italie sera sa victime.

On annonce la mort de M. Boureur de Villiers, ancien député de la 1re circonscription des Vosges au Corps législatif, de 1852 à 1864.

—

M. Girerd, député de la Nièvre, a été entendu jeudi par M. Delaye, juge d'instruction, chargé de l'affaire du *Comité central de l'appel au peuple*. M. Girerd a remis entre les mains de M. Delaye l'original de la circulaire dont il avait fait lecture à la tribune de l'Assemblée.

—

M. Clémenceau vient de répondre à la note publiée à son sujet dans le *Pays* d'avant-hier : « Vous voulez savoir, dit M. Clémenceau à M. Paul de Cassagnac, pourquoi je vous ai demandé une réparation par les armes. *C'est que vous avez insulté mon parti*, que vous avez dit composé de lâches. Il m'a semblé naturel, précisément parce que je ne suis *pas député*, de vous demander raison de cet *outrage à vous qui n'êtes pas député* » Plus loin il ajoute : « *Vous me demandez dix adversaires pour dix des vôtres*. Nous vous les accordons. Nous ne consentirons toutefois à les prendre exclusivement dans la députation républicaine que si nos champions sont exclusivement choisis dans la députation bonapartiste. » Dans une lettre, reproduite par le *Gaulois*, M. Paul de Cassagnac répond à M. Clémenceau, qu'il ne sait pas pourquoi il lui donnerait une réparation par les armes, alors que M. Gambetta n'en accorde pas pour les insultes adressés par lui au parti bonapartiste Quant au combat entre 20 députés, dix de chaque parti, M. Paul de Cassagnac, prétend que la proposition lui a été faite par les témoins de M. Clémenceau et non par lui. Du reste, il considère une telle prétention comme une simple fin de non-recevoir, les députés bonapartistes n'étant que de 20 contre 150 et ne se trouvant pas dans les conditions d'âge voulues.

Revue hebdomadaire de la Bourse

Les violences de langage de M. Gambetta et les scènes tumultueuses dont elles ont été suivies, sont restées sans beaucoup d'influence sur la tenue et les dispositions du marché. Peu de gens sont aujourd'hui sensibles aux excitations d'ordre politique. Le pays est las de ces manifestations bruyantes; les dernières années ont usé, à ce point de vue, jusqu'à sa curiosité. Elle a eu tant d'occasions de se satisfaire!

La Bourse était d'ailleurs rassurée dès les premiers frémissements, par l'énergie dont le gouvernement n'a pas hésité à faire preuve. Elle a compris que les fauteurs de désordre sentiraient la main ferme prête à les châtier, et ne pousseraient pas plus loin leurs coupables tentatives. A aucun moment, elle n'a témoigné de plus de calme et de confiante sécurité.

La spéculation ne pouvait pas d'ailleurs se laisser entraîner à beaucoup d'émotions quand elle voyait l'épargne lui donner, avec un égal empressement, l'exemple de la confiance. Quoique nulle rosée de coupons ne s'abatte à cette heure dans les petites bourses, les achats des recettes générales n'ont pas eu un seul jour d'interruption et sont restés très-considérables. En 3 0/0 et 5 0/0, il a été pris quotidiennement une moyenne de 90,000 fr. de rente.

Le détachement du coupon trimestriel du 3 0/0 et le payement des masses de dividendes et intérêts semestriels de l'échéance de juillet vont accroître dans une énorme proportion les disponibilités du marché. Il y aura là, pour le mois prochain, des forces prêtes à d'importants achats.

L'abondance de l'argent n'a pas besoin, au surplus, de ces concours prochains pour se montrer ce qu'elle est, plus grande que jamais. Après les Banques d'Angleterre et de France, toutes les Caisses de Dépôts ont dû réduire l'intérêt alloué à leurs comptes de dépôts, et le Trésor est venu ensuite lui-même attester ses moindres besoins, en réduisant de 3 1/2 à 3 0/0 l'intérêt attaché à ses bons de 3 à 5 mois, et de 4 1/2 à 4 0/0 celui des bons de 6 à 11 mois.

On le voit, du reste, à la difficulté qu'ont les capitaux en quête de placements temporaires, de trouver un emploi tant soit peu rémunérateur. Sur aucune valeur les reports du comptant à la liquidation ne sont possibles aux conditions les plus légèrement profitables. Sur nos rentes, le taux payé couvre à peine les frais.

Le marché n'a éprouvé cette semaine qu'un léger accès de découragement, et qui a été vite passé. Ce moment d'émoi a été provoqué par la vive réaction qu'a produite sur la généralité des valeurs ottomanes, le refus inattendu de ratification par la Porte des arrangements négociés et conclus par Sadick Pacha. La nouvelle était loin d'être attendue; elle a surpris, et d'autant plus fâcheusement influencé, que la Bourse avait quelque peu escompté le mouvement de reprise par lequel elle espérait voir les contractants du nouvel emprunt en préparer le succès.

Ce n'est évidemment que partie remise, quels que soient les mauvais vouloirs intéressés que les combinaisons originairement adoptées rencontrent devant elle à Constantinople, ou autre part. Au surplus, en dehors des valeurs directement engagées, la cote s'est promptement remise, et elle clôt la semaine dans des conditions de nature à laisser bon espoir pour la continuation de la reprise. Il y aurait seulement à craindre que les villégiatures ne vinssent trop promptement dépeupler le marché. Or, cela ne paraît pas probable, à raison des grandes affaires financières dont la négociation se poursuit, et dont quelques-unes, on vient de le voir, exigent bien des soins et la présence à Paris de nombreux intéressés.

Le 3 0/0 continue à raser le cours rond de 60 francs, mais sans pouvoir encore le conserver ni le franchir. Le détachement de son coupon, qui a lieu le 16, va l'éloigner de nouveau de cette limite, mais il aura l'avantage de l'alléger quelque peu et de lui rendre ainsi plus de marge pour une reprise. Le dernier cours, 59 90, est seulement de 7 1/2 centimes au-dessous de celui de samedi dernier.

Le 5 0/0 a eu même sort; resté l'autre semaine à 94 72 1/2, il se maintient à 94 65 en clôture. Ses oscillations n'ont pas été bien larges, 94 75 au plus haut, 94 37 1/2 au plus bas. A ce dernier cours, la réaction semble trouver une résistance impossible à vaincre. Depuis plus d'un mois, l'expérience en a été faite plusieurs fois.

Les primes sont aux plus modiques écarts. Le marché est ferme mais sans élan. Il ne lui semble pas qu'un grand mouvement d'avancée soit assez imminent, pour qu'il y ait hâte de se préparer à en profiter sur une vaste échelle de primes. Pour les petites oscillations prévues, le ferme lui vaut mieux, alors surtout que les circonstances ne lui paraissent pas de nature à commander une prudence particulière.

Les Bons de liquidation départementaux de 500 fr., titres complets, ont un peu réactionné. Tous les indemnitaires qui les ont reçus en règlement de leur répartition ne sont pas en mesure de les garder en portefeuille. L'argent leur vaut mieux, ils les vendent. Mais cette couche immédiate de réalisations, une fois épuisée, ces titres reprendront leur niveau voulu et s'y maintiendront.

Les Obligations de la Ville de Paris sont en progrès continu. Les petits portefeuilles leur reviennent avec l'empressement d'autrefois. Celles de 1869 et 1871, plus accessibles par leur prix, profitent surtout de ce retour des acheteurs. Les premières sont à 302 50, les secondes à 276 25. Demain a lieu le 36e tirage des obligations de l'Emprunt 1865.

La Banque de France a encore largement fléchi, et sans motif plus plausible. La diminution du portefeuille, que la reprise des affaires fera cesser, n'a pas sur les bénéfices l'influence proportionnelle que l'on a l'air de redouter. La comparaison des bilans fournit à cet égard des preuves irrécusables. On va voir, du reste, par la fixation du dividende semestriel, qui aura lieu d'ici quinzaine, combien est exagérée la baisse de cette valeur. Nulle n'est plus sûre, aucune n'est capitalisée à un taux aussi élevé.

Les institutions de Crédit ont eu un marché un peu hésitant, surtout celles que l'on sait intéressées à la solution de l'affaire ottomane. Peu de transactions, du reste, pour la plupart d'entr'elles. La Banque de Paris a reculé de 1,112 50 à 1,100, le Comptoir d'Escompte de 562 50 à 552 50, la Société générale de 528 75 à 525; ce sont celles que les télégrammes de Constantinople ont le plus directement atteintes, en dehors, bien entendu, de la Banque ottomane, encore plus engagée dans la question et qui a fléchi de 650 à 622 50.

Les chemins de fer sont très fermes, mais sans progrès nouveau qui vaille d'être noté. Leurs recettes de la dernière semaine attestent une meilleure tendance. La période des diminutions persistantes paraît close. Un peu d'activité commerciale et industrielle, et le temps perdu sera promptement réparé.

Le Gaz a avantageusement employé sa semaine; le voilà monté d'un samedi à l'autre de 705 à 718 75. La progression constante de ses recettes justifie amplement cette amélioration de prix.

Les Transalantiques ont gagné 2 50 à 217 50. Il en a été peu traité ces derniers jours.

Les Suez portent encore le poids d'assez nombreuses réalisations; les actions ont reculé de 412 50 à 405 et les Délégations de 408 75 à 400.

Les mesures financières décidées par l'assemblée générale du 2 juin, avaient été escomptées par quelques spéculateurs; ils se dégagent aujourd'hui que le fait est accompli.

L'Italien a encore marché d'un bon pas; la semaine l'a porté de 66 90 à 67 37 1/2, presque son plus haut cours coté. A en juger par les correspondances des marchés italiens et le bon accueil qu'elles trouvent ici, il faudrait s'attendre à la prolongation de ce mouvement, et sans beaucoup d'arrêt, à cause de l'approche du coupon semestriel de juillet.

Le Mobilier Espagnol a repris de quelques francs. On compte sur de favorables communications à l'assemblée générale qui va se tenir le 27 de ce mois.

Les Autrichiens ont montré également plus de fermeté; ils se sont relevés de 713 75 à 718 75 On s'est moins occupé des Lombards, dont les cours ont à peine varié.

Les Lits Militaires ont vu des demandes assez suivies les porter de 460 à 475. L'amélioration valait d'être notée. ÉLIE BÉLOU.

(*Messager de Paris.*)

Le Régime de l'Escaut

Une situation très grave est révélée par le rapport des ingénieurs belges qui ont été chargés, par arrêté ministériel du 15 mai 1873, d'étudier immédiatement toutes les questions qui se rattachent tant au libre écoulement qu'à la bonne navigalité des eaux de l'Escaut et de ses affluents, depuis la frontière de France jusqu'à la frontière des Pays-Bas, afin de connaître les mesures à prendre pour diminuer, ou même éviter, à l'avenir, les inondations qui ont désolé la vallée de l'Escaut.

Ce rapport établit qu'il est extrêmement important de faire affluer le plus grand volume d'eau possible à l'amont de l'Escaut maritime et d'enlever tout obstacle aux courants de marées, afin d'empêcher l'oblitération successive de cette grande voie maritime.

Anciennement, les bas-fonds situés le long de l'Escaut maritime et des affluents : la Durme, le Ruppel, les Néthes, la Dyle, la Senne, etc., n'étaient pas endigués et la vague-marée pouvait se répandre sur des étendues considérables formant de véritables réservoirs qui, se remplissant pendant la marée montante et se vidant à marée descendante, augmentaient, principalement à l'aval, l'importance de la vague-marée et la force des courants de flux et de reflux. Les endiguements, qui ont transformé ces bas-fonds en polders, ont supprimé les réservoirs, diminué les courants de marée et exercé une action très préjudiciable au régime de l'Escaut, et la dérivation des eaux de la Lys vers la mer est une des causes récentes et certaines qui provoquent l'envasement du lit maritime de l'Escaut. Cet envasement est tel que les hauteurs d'une des passes navigables les moins profondes entre Anvers et la frontière des Pays-Bas, hauteurs qui variaient en 1799 de 7m40 à 15m00, et en 1830 de 8m30 à 12m00, varient maintenant de 5m00 à 8m40 seulement.

La commission des ingénieurs est d'avis qu'il faut, *à tout prix*, arrêter cette réduction graduelle de profondeur, d'autant plus fâcheuse que le tirant des navires a été notablement augmenté dans ces dernières années, et voici quelles sont les mesures qu'elle propose d'exécuter.

1° *Pour faciliter l'écoulement des crues de l'Escaut à la navigation entre la frontière de France et Gand* : — Rectifier les nombreuses sinuosités du fleuve afin d'augmenter la pente et la vitesse des eaux; donner la

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 16 JUIN 1874.

—13—

LE

RÉCIF DES TRIAGOS

III. — LA PEINE DU TALION.

Les regards de M. de la Roncerais trahissaient une sourde colère, mais les prétextes lui manquaient pour se fâcher; puis, s'il provoquait une explication, était-il bien sûr d'en sortir à son avantage?

Lorsqu'on fut au dessert, M. Tréhoret, dont les joues colorées montraient qu'il n'avait pas épargné le bon exemple à ses invités, se leva et prononça un petit discours empreint des fadeurs galantes de l'Empire, puis proposa un toast au mariage de sa fille. Tout le monde s'y associa, sauf M. Dormier qui se baissa pour ramasser un objet qu'il avait laissé tomber, et évita ainsi de prendre part à la manifestation générale. Cet incident passa inaperçu pour les autres, mais n'échappa pas au regard observateur de Mlle Tréhoret.

La soirée était avancée, et le moment approchait où l'on allait mettre le feu au fameux arbre de mai. Dans le but d'assister à ce spectacle, tout le monde se rendit au jardin dont la terrasse avait vue sur le quai. Quelques instants après, la fille de l'armateur alléguant la fraîcheur du soir, pria son fiancé d'aller chercher son châle.

Pendant que l'officier s'éloignait, elle profita de l'obscurité pour entraîner M. Dormier à quelques pas.

« Vous avez refusé de boire à mon mariage, lui dit-elle, puis-je vous en demander la cause?

— Je n'ai aucune raison de vous haïr, pourquoi applaudirai-je à votre malheur?

— Le langage des énigmes ne m'est pas familier.

— Aussi, ai-je l'intention de vous en parler un autre. J'espère vous prouver que vous fûtes mal inspirée le jour où vous avez renoncé en faveur d'un nouveau venu, d'un inconnu, à ce pauvre Legallec qui, lui méritait votre affection.

— Comment savez-vous cela? demandat-elle d'une voix émue?

— Qu'importe! n'est-il pas vrai que vous n'avez pas sans regret dit adieu au projet qui paraissait être la première condition de votre bonheur? que parfois vous vous surprenez rêvant aux souvenirs d'une affection brisée par vous? n'est-il pas vrai que parfois l'avenir vous effraye et que d'étranges soupçons viennent vous troubler, quand vous soumettez à un froid examen celui auquel vous vous promettez d'enchaîner votre sort. »

« Elle le regarda avec une sorte de terreur, et lui serrant le bras par un mouvement nerveux :

« Monsieur Dormier, lui dit-elle, avez-vous le secret de sonder les cœurs ou procédez-vous par suppositions? Quel est votre but? Vous avez prodigué les éloges à M. de la Roncerais; pas une de vos paroles prise isolément n'est offensante, et de l'ensemble résulte une impression que je devrais chasser, si je ne pensais que vous avez des faits précis à apporter à l'appui de l'accusation que vous laissez supposer sans la formuler.

— Vous avez raison, mademoiselle, c'est un devoir que je me suis imposé.

— Je vous écoute.

— Pas ici; mais obtenez de votre père et de M. de la Roncerais qu'ils veuillent bien accepter mon invitation et passer avec vous une journée sur la grève; je suis sûr que vous me remercierez ensuite.

— Je ne doute pas du consentement de mon père; mais lui, consentira-t-il? Il a déjà refusé une promenade du même côté.

— Insistez, et s'il résiste à votre prière, vous interprêterez cet étrange refus. »

L'officier revenait alors; elle eut soin de se trouver à côté de M. Dormier, de son père et de son fiancé, elle se fit auprès de ceux-ci l'interprète du vœu que le premier lui avait exprimé.

« Excellente idée, dit l'armateur; j'ai vu à l'œuvre ces braves marins de Trégastel, de Ploumanah et de Perros; je serai ravi de me trouver au milieu d'eux.

— Je les préviendrai, dit M. Dormier; ils s'empresseront de venir vous saluer. »

L'officier chercha une défaite et demanda qu'on voulût bien traiter avec indulgence une répugnance puérile peut-être.

« C'est parce qu'elle est puerile, dit Mlle Tréhoret, que vous ne pouvez refuser de m'en faire le sacrifice. »

Elle fixa sur lui un regard pénétrant; elle était irritée, et son langage s'en serait peut-être ressenti lorsque M. Dormier intervint.

« Il ne faut pas en vouloir au capitaine, dit-il; il arrive souvent qu'une démarche insignifiante inspire une répulsion dont on ne se rend pas bien compte. Est-ce un pressentiment, un avertissement de quelque aventure désagréable? Je ne sais, mais j'ai vu d'étranges exemples à l'appui.

— Je suppose, répondit M. de la Roncerais avec hauteur, que vous n'attribuez pas à un officier de la marine royale ces ridicules idées?

M. Dormier avait frappé juste; si l'officier était très accessible à des terreurs superstitieuses, il craignait par dessus tout de les trahir, une crainte le dominait particulièrement, celle de montrer qu'il avait peur.

« Eh bien! c'est entendu, dit l'armateur; mardi nous faisons invasion sur vos terres. »

En ce moment le maire de la ville mettait le feu à l'arbre de mai. Une bruyante clameur retentit dans la foule, heureuse de voir finir sa longue attente. La flamme s'éleva rapidement au sommet du sapin; les branches retombaient en étincelles qui se reflétaient dans la rivière; une vive clarté se projetait dans le jardin de M. Tréhoret. Sa fille put remarquer la pâleur que présentait la figure contractée de l'officier. Elle s'efforça d'atténuer ses impressions par quelques paroles aimables et enjouées.

Il répondit sur le ton de la plaisanterie, mais son attitude continua de trahir la gêne et l'embarras. Il sortit avec M. Dormier, bien décidé à lui demander une explication catégorique. Quand il voulut entrer en matière, l'exorde lui fit complètement défaut. Il n'est pas rare de voir des hommes très-braves et très-entreprenants se trouver désarçonnés quand il s'agit de sortir d'une situation complexe.

Tel fut le cas de M. de la Roncerais; en présence de M. Dormier, l'irrésolution paralysa ses facultés et enchaîna sa langue. A peine fut-il seul que se pressèrent en foule dans son esprit ces propos qu'il regrettait de n'avoir pas tenus.

M. Dormier coucha chez son ami. Le lendemain il se rendit chez quelques fournisseurs pour commander ce dont il avait besoin en vue de la réception du mardi, à laquelle il se proposait de donner quelque solennité. Lorsqu'il rentra, il trouva M. Tréhoret qui l'attendait chez le docteur.

« Je tenais à vous parler, dit l'armateur; hier je n'ai pas fait assez attention au sens de vos paroles, mais depuis j'ai réfléchi, et j'ai cru devoir vous deman-